

# L'ECHO

N°3

# Berlugan

AVRIL  
2010

LE JOURNAL DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER



## “Mais..., de quel Beaulieu êtes-vous ?”

Bellocéens et Bellocéennes, Beaulieurains et Beaulieuraines, Belliloquains et Belliloquaines... ces noms ne vous disent rien ?

Et pourtant ce sont les noms des habitants de Beaulieu, mais... pas “sur Mer” !

Durant deux jours, les 14 et 15 novembre 2009, l'Assemblée Générale des Beaulieu de France s'est tenue dans notre ville. “150 habitants des Beaulieu” ont pu découvrir notre territoire, notre culture et notre gastronomie “nissart”. Lors de la visite du marché, socca et pissaladière furent fort appréciées par nos invités. Dans les rues, a résonné “Mais..., de quel Beaulieu” êtes-vous... ? Ces deux jours furent riches de rencontres, d'échanges et de découvertes.

L'Alliance des Beaulieu de France et tous pays, dont nous faisons partie depuis 2002, créée en juin 1999, a pour objet, pour les communes ou collectivités adhérentes se nommant “Beaulieu”, de développer toutes les formes de contacts et d'échanges, notamment culturels, touristiques,

sportifs et socio-économiques, entre les représentants de ces communes ou collectivités et les populations regroupées ou non en associations, entreprises ou organismes de toutes natures. La rencontre annuelle se déroule évidemment chaque année dans un de ces “Beaulieu”. Dans sa volonté de recherche de nouveaux Beaulieu,

l'association tente de séduire un Beaulieu dans New Forest (Hampshire) en Angleterre. Rendez-vous est déjà pris pour 2010, où la délégation berlugane sera reçue par les Bellocois et les Bellocoises, les habitants d'un petit village de Corrèze nommé Beaulieu-sur-Dordogne.



## UN NOUVEAU CURÉ À NOTRE DAME DE L'ESPÉRANCE



Depuis septembre 2009, la paroisse Notre Dame de l'Espérance accueille le père Benoît Parent. Né dans la région parisienne, il a grandi dans un village près d'Anney. Sportif, il aime le tennis, la marche, le vélo, le kayak, le ski, la photo et il joue également de la guitare.

Après une année à la faculté de médecine de Marseille, il intègre l'ordre des Salésiens. Il travaille à Don Bosco de Nice où il se passionne pour la jeunesse

Après cinq ans de formation à Marseille, il est ordonné prêtre le 28 Juin 1992 à Nice.

Il est nommé aumônier des lycées et collèges à Cagnes-sur-mer et sa région, prêtre-coopérateur à Rocheville, puis il passe quatre ans au sanctuaire de Laghet où il est vice-recteur.

Enfin, il est prêtre-coopérateur à Nice-ouest, à la paroisse des Saintes Marguerites où il est resté sept ans. Nous adressons une chaleureuse bienvenue au Père Benoît.

## UNE ORDINATION ÉMOUVANTE



Le dimanche 11 Octobre 2009, Paul Bao Dinh Ly a été ordonné prêtre par Monseigneur Sankalé, Evêque de Nice. Cet homme d'église brillant, né dans un Vietnam difficile, réussit de front ses enseignements Universitaires et son séminaire-clandestin- avant de poursuivre ses études théologiques en France.

Rappelons que Paul est resté trois ans en stage à la paroisse Notre Dame de l'Espérance et est bien connu de tous.

L'ordination s'est déroulée au cours d'une cérémonie particulièrement émouvante.

Roger ROUX, Maire de Beaulieu-sur-Mer a souhaité par sa présence, témoigner du respect et de l'amitié que porte le Conseil Municipal à Paul Bao Dinh. La Ville de Beaulieu-sur-Mer renouvelle tous ses vœux au Père Paul.



## LE BIO AUX ÉCOLES

"Dis Monsieur, c'est quoi le Bio?" demandait d'une voix fluette une petite fille à table. Carottes râpées, porc en sauce accompagné de riz, yaourt et biscuit... jusqu'à là rien d'étonnant, si ce n'est que tout était bio, même le pain !



Durant un repas, les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire ont pu déjeuner bio, de l'entrée au dessert.

Le chef, François Italiano, a répondu aux nombreuses questions venant des tous petits mais



aussi des grands, expliquant le rôle primordial de l'alimentation pour être en bonne santé et plein d'énergie !

Il s'agit d'une première, à renouveler, tant cette initiative a suscité de l'intérêt auprès des enfants.

## DES SENIORS À LA PAGE

Il n'y a pas d'âge pour apprendre, c'est ce que viennent de prouver les Seniors de notre Commune, en s'inscrivant nombreux aux cours d'initiation à l'informatique mis en place par le CCAS. Ces cours sont dispensés par Monsieur Antoine CHIRI, intervenant de la Ligue de l'Enseignement complémentaire.

Afin de suivre au mieux cette formation, le CCAS s'est doté de huit ordinateurs portables. Quatre vingts participants ! Un nombre qui témoigne de l'engouement pour cet outil désormais indispensable dans notre société. Modifier des photos et "surfer sur la toile", seront bientôt pour ces apprentis informaticiens une formalité.

**Yvette Roda, Adjointe aux Affaires Sociales, vous donne rendez vous tous les lundis et mardis après-midi au Club de l'Olivaie - rue Jean Bracco.**

**Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner au CCAS au : 04 93 01 21 55**



# DE NOMBREUX CHANTIERS ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS VOTRE COMMUNE EN 2009 PAR NICE CÔTE D'AZUR:



Zone A 30 réalisée par NCA et le Conseil Général

## Eau potable

Localisation	Désignation	Montant TTC
Rue Gallieni	Remplacement de la conduite d'eau potable avec augmentation du diamètre.	90 000 €
<b>MONTANT TOTAL DES TRAVAUX RÉALISÉS</b>		<b>90 000 €</b>

## Assainissement

Localisation	Désignation	Montant TTC
Rue Gallieni	Renouvellement du réseau d'eaux usées	170 000 €
Villefranche-sur-Mer, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Beaulieu-sur-Mer, Eze, Cap d'Ail	Raccordement à la station d'épuration Haliotis des réseaux d'eaux usées des communes situées à l'Est de NCA	20 000 000 €
Boulevards Maréchal Joffre et Maréchal Leclerc	Création de 3 regards sur le réseau visitable	30 000 €
<b>MONTANT TOTAL DES TRAVAUX RÉALISÉS</b>		<b>20 200 000 €</b>

## Voirie

Localisation	Désignation	Montant TTC
Beaulieu-sur-Mer	Mobilier urbain	48 274 €
Beaulieu-sur-Mer	Campagne enrobé	145 000 €
Beaulieu-sur-Mer	Signalétique	15 000 €
Bd Paul Déroulède	Aménagement, création d'une zone à 30 km, trottoirs, stationnement	175 000 €
<b>MONTANT TOTAL DES TRAVAUX RÉALISÉS</b>		<b>383 274 €</b>

## BOSTON RENCONTRE BEAULIEU-SUR-MER

Dans le cadre de leur formation universitaire, l'équivalent de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM), neuf futurs professeurs de maternelle originaires de Boston (Massachusetts), accompagnés de leur directeur d'études, Monsieur Michael Kalinovski, sont venus visiter l'école maternelle Lu Nistou. Durant une journée, accueillies par Monsieur Petitjean, Directeur de notre école, ces jeunes stagiaires ont pu comparer les systèmes éducatifs américains et français. Elles ont pu apprécier les infrastructures neuves et modernes de notre école.

Un sympathique verre de l'amitié a clôturé cette rencontre riche d'enseignement, d'ouverture d'esprit et d'échange. Un grand merci aux trois mamans, Mesdames Ashton, Richard et Schonbeck, qui ont servi d'interprètes aux étudiantes, lors des visites dans les classes.



## UN JARDIN QUI CULTIVE LE SOUVENIR DES ÊTRES AIMÉS.

Le code civil dans son article 16-1-1 prévoit que : "Le respect dû au corps humain ne cesse pas avec la mort. Les restes des personnes décédées y compris les cendres de celles dont le corps a donné lieu à crémation, doivent être traitées avec respect, dignité et décence".

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent numéro, les travaux de réaménagement et d'extension du cimetière sont terminés.

En effet, de plus en plus de personnes expriment le vœu d'être incinérés après leur décès et, devant cette demande croissante, et dans le respect de la législation (1), le Conseil Municipal a donc décidé d'agrandir le columbarium.



Une colonne blanche, symbole des columbariums, est disposée de façon à être visible dès l'arrivée au bas de l'ossuaire.

Pour ceux qui choisissent la dispersion des cendres, une vasque est prévue sur la troisième terrasse, deux stèles en forme de livres du souvenir permettront aux familles de pouvoir y faire graver les noms.

Devant l'ossuaire, des stèles représentant les pages d'un livre ouvert, vont nous permettre de graver les noms des défunts.

Cette année, nous continuerons l'aménagement paysager et le fleurissement du cimetière pour permettre aux familles d'y trouver un lieu propice au recueillement.

(1) la loi du 19 décembre 2008 n'autorise plus ni un partage des cendres, ni la conservation dans la durée d'une urne au domicile d'un particulier.



# STOP À LA POLLUTION CANINE



La Municipalité n'est pas l'ennemi de notre compagnon à quatre pattes. Il a d'ailleurs sa place dans le paysage urbain.

Son propriétaire doit toutefois observer les règles élémentaires de civisme, à savoir celui du ramassage.

Les rues et les espaces publics sont « notre propriété collective », il est de notre devoir d'être respectueux de l'espace public mis à notre disposition.

Se déplacer dans notre ville doit être un véritable plaisir pour tous et ne doit pas être "un parcours du combattant."

Nous invitons tous les propriétaires de chien à respecter les espaces publics qui forment notre environnement, mais à respecter aussi le travail de ceux qui tout au long de l'année, s'efforcent d'embellir et d'améliorer notre cadre de vie.

Il est en effet inadmissible que des lieux tels que la Place De Gaulle, la Place Marinoni, fréquentés par de nombreux enfants, mais aussi le jardin Verdun ou le jardin qui jouxte le club de la Boule Ferrée, soient en permanence les lieux privilégiés des déjections canines.

**Selon l'Arrêté Municipal n°: 021015 du 14/10/2002**



**“Les chiens et autres animaux doivent être tenus en laisse et toutes déjections sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines public ou privé de la Commune sont interdites !”**

**Des consignes sont données et les policiers municipaux relèveront cette infraction et verbaliseront les propriétaires négligents. Afin de préserver notre ville, des “Sacs Propres” prévus à cet effet, sont à la disposition de tous.**

## AVRIL 2010

**Jusqu'au 11** EXPOSITION “Les Iles Solovki”

Merveilles du Nord de la Russie  
Chapelle Sancta Maria de Olivo  
ouvert de 9h à 11h

**Les 4 et 5 - Week-end pascal**

JOURNÉES MARCHÉ - BROCANTE - ARTISANAT  
Terrasse du Port de Plaisance

**Dimanche 4** “Dedicato a Chopin” - Raimondo CAMPISI con le soliste Verdiane  
Eglise anglicane - 18h30 - Entrée : 15€ - Dîner sur réservation

**Lundi 5 COURSE AUX OEUFS**

Jardin de l'Olivaie - 15h

**Dimanche 11**

VIDE-GRENIERS des PARTICULIERS  
Port de plaisance

**Samedi 17 et dimanche 18**

Villa Grecque Kérylos - 11h à 18h  
LE PRINTEMPS DES PARFUMS  
Découverte des fragrances autour d'animations et d'ateliers - Défilés de mode.

**Dimanche 18** JOURNÉE MARCHÉ

BROCANTE - ARTISANAT  
Terrasse du Port de Plaisance

**Dimanche 18 - CONCERT C.A.L.M. “LES GRANDES VOIX DE DEMAIN”**

“Poisson d'Avril, Monsieur Offenbach !”  
18h30 - Entrée : 15€ - Grand Casino  
Dîner 30 € sur réservation obligatoire minimum 48h avant

**Samedi 24 TOUR AUTO OPTIC 2000**

Arrivée Place Marinoni à partir de 15h20  
Parc auto sur le Port de Plaisance

**Du 17 au 25**

**15<sup>ème</sup> OPEN INTERNATIONAL JUNIOR**

**Samedi 17** - TENNIS pour TOUS et JOURNÉE DES JEUNES BNP-PARIBAS  
Démonstration de tennis fauteuil et Tennis Roller de 10h à 18h devant la Rotonde

**Mercredi 28 CONFÉRENCE**

Villa Gecque Kérylos - 16h  
Sylvie PUECH  
“Francis PONGE, lecteur de Lucrèce”  
15€ - Réservation obligatoire 06 77 64 96 70

**MAI 2010**

**Dimanche 2** JOURNÉE MARCHÉ  
BROCANTE - ARTISANAT  
Terrasse du Port de Plaisance

**Samedi 8 et dimanche 9**

JOURNÉES MARCHÉ - BROCANTE - ARTISANAT  
Terrasse du Port de Plaisance

**Jeudi 13** JOURNÉE MARCHÉ

BROCANTE - ARTISANAT  
Terrasse du Port de Plaisance

**Mercredi 19 CONFÉRENCE**

Villa Gecque Kérylos - 16h  
Catherine HADJOPOULOU  
“Les grands courants de la peinture grecque des dernières années et le rôle de l'École des Beaux-Arts”  
15€ - Réservation obligatoire 06 77 64 96 70

**Dimanche 16** JOURNÉE MARCHÉ

BROCANTE - ARTISANAT  
Terrasse du Port de Plaisance

**DU 17 AU 31 MAI**

**Exposition Chapelle Sancta Maria de Olivo**  
J.F GAULTHER - peintre

**Dimanche 23 : CONCERT C.A.L.M. “LES GRANDES VOIX DE DEMAIN”**

“Les Opéras Shakespériens”  
18h30 - Entrée : 15 € - Grand Casino  
Dîner 30 € sur réservation obligatoire minimum 48h avant

**JUIN 2010**

**Dimanche 6**  
26<sup>ème</sup> TRIATHLON DE BEAULIEU-SUR-MER

**Dimanche 6** JOURNÉE MARCHÉ

BROCANTE - ARTISANAT  
Terrasse du Port de Plaisance

**Dimanche 13 THÉÂTRE**

“Les Troyennes d'Euripide” par Hadrien 2000  
Villa Grecque Kérylos - 19h30

**Mercredi 16** spectacle des élèves de l'École Municipale de Danse de Caroline VOLAT à 19h30 suivi du SPECTACLE de danse des élèves d'Anny MASSIERA à 20h45 - Grand Casino

**Dimanche 20** JOURNÉE MARCHÉ

BROCANTE - ARTISANAT  
Terrasse du Port de Plaisance

**Lundi 21 FÊTE de la MUSIQUE**

Tremplin Rock pour la sélection des premières parties des Nuits Guitares de 15 h à minuit - Place Marinoni

**Une question sur :**

La propreté

L'éclairage

Les déchets

La voirie

L'assainissement

Un seul numéro :

Allo Mairies

3906

Côté d'un appel local.

Nous sommes à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 12h.

NICE CÔTE AZUR

**39 06 Un problème d'éclairage, collecte des déchets, propreté, voirie, assainissement... ayez le réflexe “Allo Mairies”**

Désormais afin de faciliter les relations entre les habitants et l'administration, Nice Côte d'Azur, a mis en service depuis le 22 février 2010, un seul numéro qui répondra à toutes vos questions ou pour demander l'intervention des services.

**C'est le 39 06**

**Erratum :** A la page 6 du bulletin municipal, dans l'article consacré au cent ans de l'Eglise, il fallait lire JOSEPH Lorenzi et non Jean Pierre

**Directeur de la publication :** Roger ROUX - **Edition et réalisation:** Service de communication de la ville de Beaulieu sur Mer - **Direction artistique :** Jean-Jérôme ORSINI  
**Coordinateurs Mairie de Beaulieu-sur-Mer :** Marie José LASRY - Olivier CANE - **Crédit Photos :** Olivier CANE, Jean-Jérôme ORSINI